

Assemblée Générale 2015

Première partie : Assemblée Générale statutaire

Expression d'une pensée émue en hommage à Micheline CHASSAGNE

1. Rapport moral :

=> adoption à l'unanimité des adhérents présents et représentés

2. Rapport financier :

=> adoption à l'unanimité des adhérents présents et représentés

3. Sujets supplémentaires pour la réunion publique à suivre :

- le Street Art : sur quelles façades ? publiques ? privées ?
- encombrants (+ propreté globale) : un service de « ramassages ponctuels » par la ville => à éprouver
- appels à la Police Municipale : injoignable ! (non réponse, puis répondeur : « ligne saturée »)
- où en est-on du remodelage de la place de Metz ?
- rue de Bonne et Grand Rue ; échafaudage du passage du Lycée (> 10 ans !)

4. Renouvellement du Conseil d'Administration :

Mme Agnès BASSALER, sortante, réélue

Mme Micheline CHASSAGNE, décédée, poste à pourvoir

Mme Janny GUILLOT, sortante, réélue

Mme Christine CHABORD, nouvelle, élue

Mr Jean-Pierre GAMBOTTI, nouveau, élu

Mme Danielle HELME-ORIARD, nouvelle, élue (lettre de candidature lue en son absence)

Mr Pierre-Louis SERERO, nouveau, élu

Mme Marie-Françoise THOULOZE, nouvelle, élue

Deuxième partie : réunion publique

Présence de 5 élus de la majorité municipale, 6 de l'opposition

Introduction : Mot de bienvenue et sommaire des questions à l'ordre du jour

1. Patrimoine, colonnes Morris, bibliothèque Centre-Ville

a) regrets :

- disparition de la statue Le Torrent, qui surmontait la fontaine à l'entrée du Jardin de Ville, et rejet du projet de mise en valeur du médaillon de Stendhal, que nous avons élaboré avec l'association Patrimoine et Développement du Grand Grenoble *cf. La Gazette du Centre Ville mai 2015.*

- disparition des beaux lampadaires ouvragés du Jardin de Ville et des jolies lanternes de la place de Gordes, qui donnaient un petit air 1900 ...
- même constat pour les colonnes Morris, remplacées par des totems rudimentaires.
- en revanche, ce que nous apprécions : Rue Général Marchand : la plaque des frères Champollion sera descendue à hauteur d'homme, et donc lisible, et une copie de la fresque de Kacimi sera installée. Sur la façade Nord du consulat d'Algérie, la plaque « ancien Hôtel du Viennois » sera reposée.

b) questions :

- comment et où proposer les plans d'orientation qui étaient affichés sur les sucettes Decaux ?
- quel devenir des « totems éphémères » au visuel peu convaincant et dont la mise à jour n'est pas effectuée ?
- y-aura-t-il des modérateurs pour l'affichage libre ?
- les auteurs seront-ils bien identifiables ?
- demande d'une mise en place de signalétique "temps piétons" vers des lieux d'intérêts

c) réponses du Maire

- sucettes Decaux :

2000 m2 d'affichage enlevés selon un souhait municipal : les contrats de 10 ans prenant fin le 31.12.2014, l'opportunité a été saisie ; les arrêts tram restent ; pour les plans de la ville, d'autres solutions sont à l'étude (sur feux tricolores, ...)

- totems :

ils sont transitoires, l'Ecole des Beaux Arts travaille sur un nouveau design (fonctionnel mais sobre, livraison prévue en 2016)

- l'affichage libre sera restauré mais réfléchi

d) questions du public

→ *réponses immédiates*

- qui payera la démolition ? → *J.C.Decaux*
- qui payera le nouveau matériel ? → *250 K€ prévu pour l'installation + les frais de fonctionnement (contrats Decaux = 600 K€ /an recettes mais nouveau = 150K€ + "écrans vidéos")*
- affichages obsolètes sur les totems → *demandes en retard de nouveaux affichages pour remplacer*
- Mr Chamussy : 150 K€ = "discutable" ; 250 K€ = "sous-évalué" ; le résultat sera peut-être plus de pollution visuelle
- trous sur les trottoirs = dangereux ! → *soit plantation arbre prévue, soit l'entreprise doit réparer*

e) la bibliothèque du centre-ville refuse du monde

Sa réfection est demandée depuis 2009, avec l'APIC (*Appel pour la Création d'un Pôle Intergénérationnel Culturel*) cf. **La Gazette du Centre Ville juin 2009**, car elle se révèle vétuste ; pourrait-on utiliser l'ancien Musée de Peinture place de Verdun ? Dans un premier temps, nous proposons l'extension de la bibliothèque en médiathèque, avec navettes (pour les documents) entre les sites, en utilisant le local attenant, libéré par Le Crédit Agricole.

Réponses du Maire :

Oui, il y a un lectorat de qualité à Grenoble, mais on manque de moyens aujourd'hui. Oui, pourquoi pas un projet par la Métropole (elle a jusqu'à fin 2016 pour le proposer). La priorité est la construction « des nouvelles écoles ». Il y a 4 sites patrimoniaux à restaurer mais la Ville n'a

pas les moyens. Enfin, le local du Crédit Agricole ne sera pas utilisé par la Ville en raison du manque à gagner locatif.

2. Les règles du vivre ensemble et leur application

a) présentation de l'UHCV

- diaporama et vidéo de 4 mn exposant les problèmes constatés et la réglementation actuellement en vigueur
- compte rendu de Marie-Laure « *Rencontre avec les Zonards* » cf. *La Gazette du Centre Ville mai 2015* :
 - ils proposent d'avoir un endroit pour se retrouver, de pouvoir l'autogérer
 - ils sont conscients qu'ils gênent et qu'il faut des règles
 - ils s'exposent pour exister
 - ne pas appliquer les lois pour ces personnes revient à les stigmatiser
 - il y a beaucoup d'associations qui les aident (douche, ...), qui réfléchissent (à un lieu dédié entre autres ...) ... il y a beaucoup d'idées MAIS ... depuis 2009 pas de solutions

b) réponses de Mme MARTIN, Adjointe à la « Tranquillité Publique » :

- oui, il n'y a pas de solution « immédiate » (renvoi au c.r. Marie-Laure)
- 3 pistes :
 - les situations excessives sont communiquées à la DDSP (Police Nationale)
 - il faut signaler toutes les situations anormales à la Police Municipale (plus de fermeté demandée par la Mairie)
 - arrêté anti-alcool : déjà étendu en 2014, il sera élargi géographiquement : place Grenette, plus cours Berriat et avenue Alsace Lorraine et temporellement : dès 14 h au lieu de 18 h
- limites et solutions :
 - la Police Municipale ne peut demander les papiers
 - les associations (+ SPA) organisent des maraudes
 - proposition des commerçants pour « occuper autrement l'espace public »

c) réactions du public :

- la réponse « pas de solution » n'est pas recevable
- cours Berriat, Alsace-Lorraine, ... même combat
- devant K-Store mardi à 17 h, face à un gros attroupement de personnes avec chiens, 1 seul équipage de Police Municipale, personne du Service Hygiène !
- les réponses de Mme MARTIN paraissent de l'« enfumage »
- Marie-Laure résume : la tension est à l'extrême
- le Président du Samu Social : l'émotion est importante mais il faut la dépasser, la Mairie veut solliciter les associations pour des maraudes ? OK ! (*Mme MARTIN prend note*) Il y a de plus en plus de groupes : situation qu'il sera bientôt difficile à assumer
- une création de l'ancienne municipalité existe pour accueil de personnes avec chiens, mais elle est vide !?
- il y a un an Mr Eric PIOLLE était d'accord avec le public, mais depuis rien de mieux
- quels indicateurs a-t-on pour évaluer la réussite ou non de la politique de la Ville ?
- pourquoi y-a-t'il tant d'étrangers ? *Mr le Maire* : non, il n'y a pas « beaucoup » d'étrangers à Grenoble, les origines sont très diversifiées.

- saleté inhérente : Mr le Maire : *le nettoyage, énorme, a lieu dès 6h du matin, 50 agents sont affectés, les fontaines nettoyées 2 fois par jour ; déjections canines et parking sauvage demandent un gros travail et les progrès sont très lents*
- parfois 27 personnes place Grenette et un à trois chiens par personne !
- des réunions de quartiers ? Mr le Maire : *les Unions de Quartiers comme ce soir*
- arrêté anti-mendicité ? Mr le Maire : *seulement si "mendicité agressive" et arrêté anti-alcool ? milieu de semaine prochaine (1^{er} juin)*
- les encombrants ? Mr le Maire : *la Métro étudie les solutions*
- il existe « le Lieu » pour les femmes SDF, mais rien pour les hommes
- « La Piscine », lieu dédié aux personnes en errance, a été reprise par l'Etablissement Public Foncier Local : la Ville doit agir
- cours J. Jaurès : urinoir sans paravent Mr le Maire : *à voir au tour de quartier*
- épiceries ouvertes jusque 3h du matin, voire toute la nuit

En conclusion, Mr le Maire comprend l'émotion, le travail est en cours : plus de fermeté, travail avec les associations, occupation de l'espace public

3 . Cohabitation piétons-vélos

Etant donné l'heure avancée, il est convenu de reporter le sujet
 Nous avons apprécié d'avoir été conviés au 1^{er} Tour de Secteur à vélo, ce qui a permis de confronter les problématiques de chaque mode de déplacement. A refaire

4 . Dalle Philippeville

a) exposé de l'UHCV :

- travail déjà fait avec Bazar Urbain puis situation à l'abandon
- groupe de travail lancé par Mme LANTHEAUME (CAF)
- jardins partagés retenus par la Mairie mais pas du goût des habitants ni du groupe de travail
- problème d'étanchéité avéré
- nous ne voulons pas du luxe mais de l'accessible
- quid du restaurant du Jardin de Ville ? une cantine scolaire ?
- rendre le Jardin de Ville à ses occupants (enfants, Parkour, ...)
- ⇒ chicanes anti-scooters et anti-vélo (vitesse de pointe sur les axes)

Mr BACH, Délégué Municipal en charge du Secteur 2 :

- *l'escalier Nord doit être repeint, un travail est en cours sur la structure*
- *la dalle représente un gros défi technique (charge maximum ? où va l'eau ?... résultats de l'étude attendus en juin 2015)*
- *faire une aire de jeux ? il y en a une à 150 m (pour les tout-petits), mais la création d'une aire de sports est à l'étude*
- *restaurant : quelle valeur/coût ? détruire ou rénover ?*

b) devenir des Ecoles Maternelle et Primaire (une parent d'élèves déléguée)

le sol s'enfonce : les 2 écoles seront fermées pour travaux de restauration avant 2017

Mr BERTRAND Adjoint Municipal : la Commission de sécurité doit passer ; selon les résultats, il faudra envisager de rénover, fermer ou reconstruire ; en cas de fermeture ou de reconstruction les élèves seront alors accueillis à l'Ecole Paul Bert